

Cahier des Charges fédéral « PICKLEBALL »

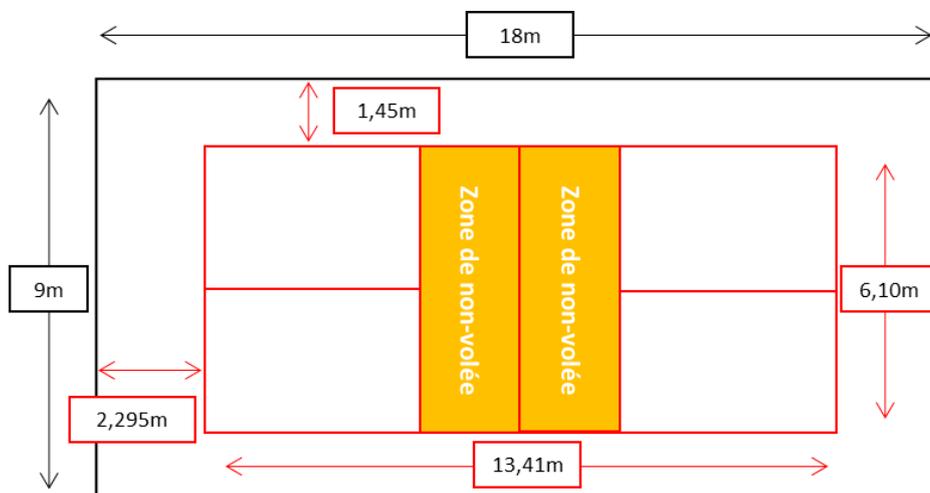
IMPORTANT

Ce Cahier des Charges fixe les conditions générales de réalisation d'un terrain de PICKLEBALL pour une pratique en loisir et en compétition (départementale, régionale et nationale).

Pour toutes les compétitions professionnelles européennes ou internationales, se référer au Cahier des Charges spécifique fourni par l'organisateur.

1. Les exigences générales :

1.1 Les dimensions du terrain de pickleball :



Un terrain de pickleball se compose du court de pickleball proprement dit constituant « l'aire de jeu » et des zones de dégagement et de recul qui l'entourent.

Les dimensions minimales exigées d'un terrain de pickleball pour la compétition sont celles d'un rectangle de 18m de longueur et 9m de largeur soit 162m². Le court de pickleball est tracé au centre de ce rectangle : 6,10m × 13,41m avec un recul minimal strict de 2,295m derrière chaque ligne de fond du court, et un dégagement minimal strict de 1,45m sur les côtés (Cf : schéma ci-dessus). Ces dimensions s'entendent hors tout élément fixe (exemples : mâts d'éclairage, clôtures, éléments de charpente, ...).

Les tracés de jeu (c'est-à-dire la surface des lignes) font partie intégrante du court de Pickleball.

1.2. Les dimensions du court de pickleball en simple et en double :

L'aire de jeu est un rectangle de 6,10 m de largeur x 13,41 m de longueur. Ce rectangle est divisé en son milieu par un filet.

Une ligne située à 2,13m du filet délimite de la zone de non volée. Elle se situe de chaque côté du filet

Une ligne sépare la zone de service par son milieu entre la ligne de la zone de non volée et la ligne de fond de court.

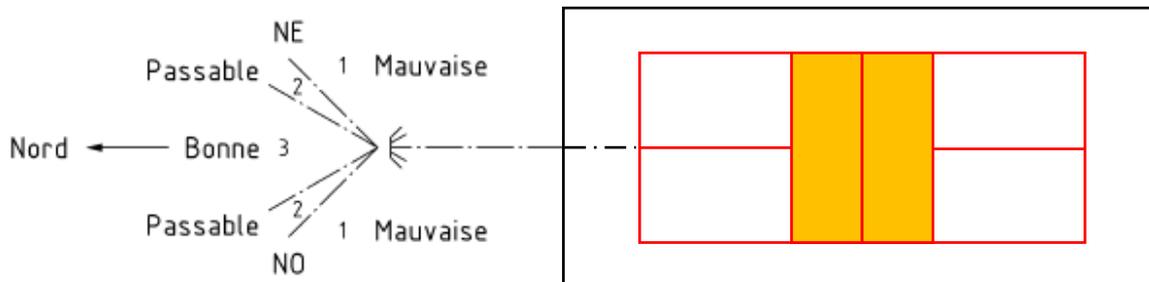
Toutes les lignes ont une largeur de 5,08 cm.

« Les tolérances admises sur l'ensemble des dimensions du court de pickleball sont de ± 1 cm sur la longueur et de $\pm 0,5$ cm sur la largeur. »

Usage	Largeur (côtés compris)	Longueur (recul compris)
Tournoi (<i>dimensions minimales</i>)	9 m	18 m
Nouvelle construction	10.40 m	19.51 m
Pickleball fauteuil	13.41 m	22.56 m

1.3. Orientation du terrain

Afin d'éviter l'éblouissement des joueurs au soleil levant et au soleil couchant, il est recommandé de prévoir une orientation nord/sud suivant le grand axe du terrain.



1.4. La surface de jeu

Le jeu peut se dérouler sur n'importe quelle surface de jeu respectant la norme NF P90-110 de juin 2023 intitulée « Sols sportifs - Terrains de tennis - Conditions de réalisation ». Il est néanmoins préconisé de jouer sur les surfaces imperméables type « résine ».

La surface de jeu doit permettre le respect des exigences en termes de rebond de balle.

Construction de la surface de jeu – cf paragraphe 3.2

1.5. La planéité du terrain

Le sol doit être réalisé de telle sorte qu'il n'y ait pas de risque de chute pour le joueur et que le rebond de la balle ne soit pas aléatoire.

À l'intérieur de l'aire de jeu et des zones de dégagement, il convient de ne pas dépasser les valeurs spécifiées :

Tolérances de planéité

Essai selon NF EN 13036-7	Règle de 0,30 m	Règle de 3 m
Écart maximal	2 mm	6 mm

Si le terrain est constitué de plusieurs sections positionnées les unes à côté des autres, il ne doit pas y avoir plus de 3 mm de décalage de niveau entre deux sections de dalles.

1.5. La pente d'un terrain de pickleball

Les terrains de pickleball imperméables doivent impérativement être réalisés avec une pente transversale unique et régulière (dans le sens de la largeur du terrain). La pente d'un terrain de tennis est de 0,8 % (tolérance $\pm 0,2$ %).

Pour les terrains perméables, aucune pente n'est nécessaire.

1.6. L'éclairage d'un terrain de pickleball

La qualité de l'éclairage d'un court de pickleball extérieur ou couvert est déterminée par le niveau d'éclairement moyen horizontal à maintenir exprimé en lux.

NOTE La Fédération Française de Tennis donne un niveau d'éclairement moyen horizontal à maintenir d'un terrain de pickleball :

- 300 lux pour les terrains de tennis en plein air ;
- 500 lux pour les terrains de tennis couverts.

Le niveau d'éclairement moyen horizontal d'un terrain est obtenu par le calcul de la moyenne arithmétique de 10 mesures (cf fiche de lux en annexe) à prendre sur le court de pickleball.

Les mesures doivent être prises au niveau du sol en tous points.

Le facteur d'uniformité d'éclairement (E_{min}/E_{moy}) doit être supérieur ou égal à 0,7.

1.7. L'enveloppe d'un terrain de pickleball couvert

La hauteur libre sera de 5,50 m minimum sur toute la surface du terrain (y compris les ossatures et le système d'éclairage).

2. Les équipements

2.1. Le filet :

Le filet a pour longueur 6,70m et pour hauteur 86 cm au centre et 91 cm au niveau des lignes de côté. Une tolérance des hauteurs de filet est admise avec $\pm 0,5$ cm pour les deux hauteurs et ± 1 cm pour la longueur totale du filet. Le filet peut être constitué de mailles dont le matériau et la largeur ne permettra pas à une balle de passer à travers.

Le filet se trouve suspendu par un câble de diamètre maximal de 1cm, dont les extrémités sont liées à deux poteaux latéraux espacés de 6,70m. Le diamètre des poteaux doit être de 7,62cm.

Le filet comporte une bande supérieure blanche de largeur de 5,08cm.

Le filet doit rester totalement tendu de manière à ce qu'il occupe tout l'espace entre les deux poteaux qui le soutiennent, et qu'il respecte les limites du terrain. Il ne faut pas laisser d'espace vide entre les extrémités du filet et les poteaux.

Une sangle centrale est recommandée pour les filets permanents et doit être placée au centre du filet pour permettre son ajustement.

2.2. La balle :

- Diamètre : entre 7.29cm et 7.54cm (variation de +/- 0.51 millimètres)
- Poids : entre 22,1 et 26,5 grammes
- Minimum de trous circulaires : 26
- Maximum de trous circulaires : 40

2.3. La raquette :

- Longueur et largeur combinées maxi : 60,96cm
- Longueur maxi : 43,18cm
- Epaisseur : Pas de restriction
- Spécificités en termes de rugosité, publicité... : se référer au cahier des charges techniques disponibles sur demande

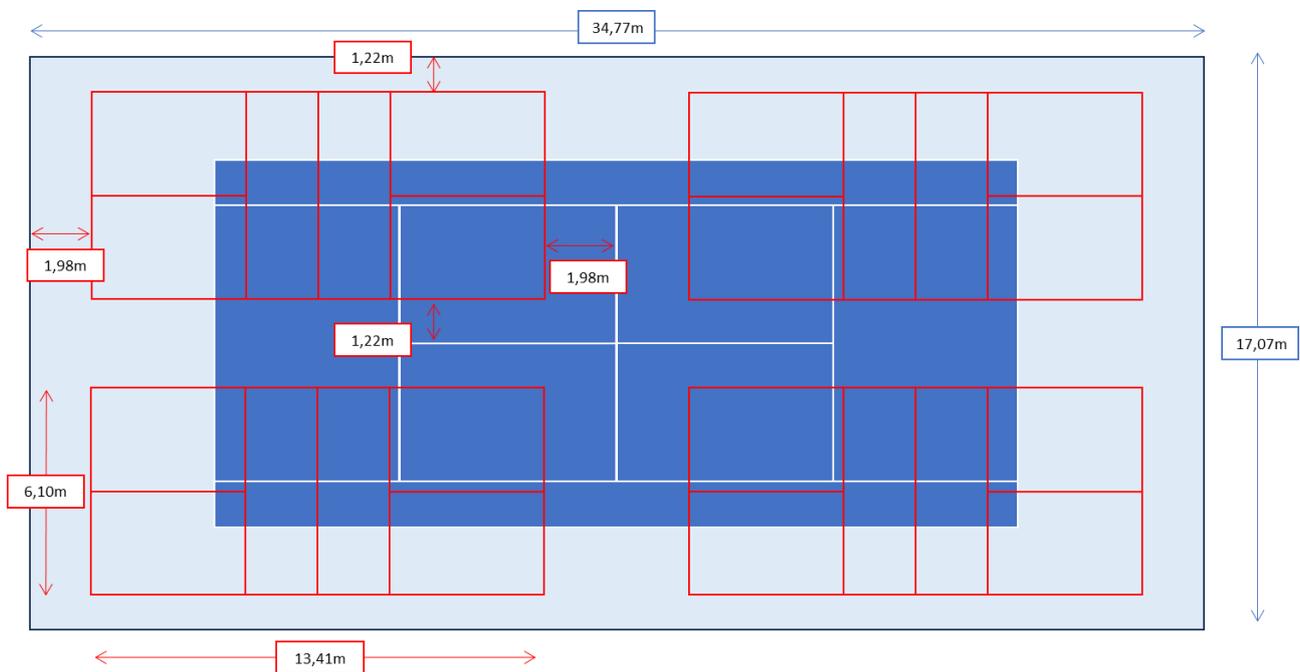
3. Sol sportif :

3.1 Transformation d'un court de tennis en espace pickleball

3.1.1 Transformation d'un court de tennis en courts de pickleball « loisirs »

Pour un terrain de tennis 17.07mx34.77m

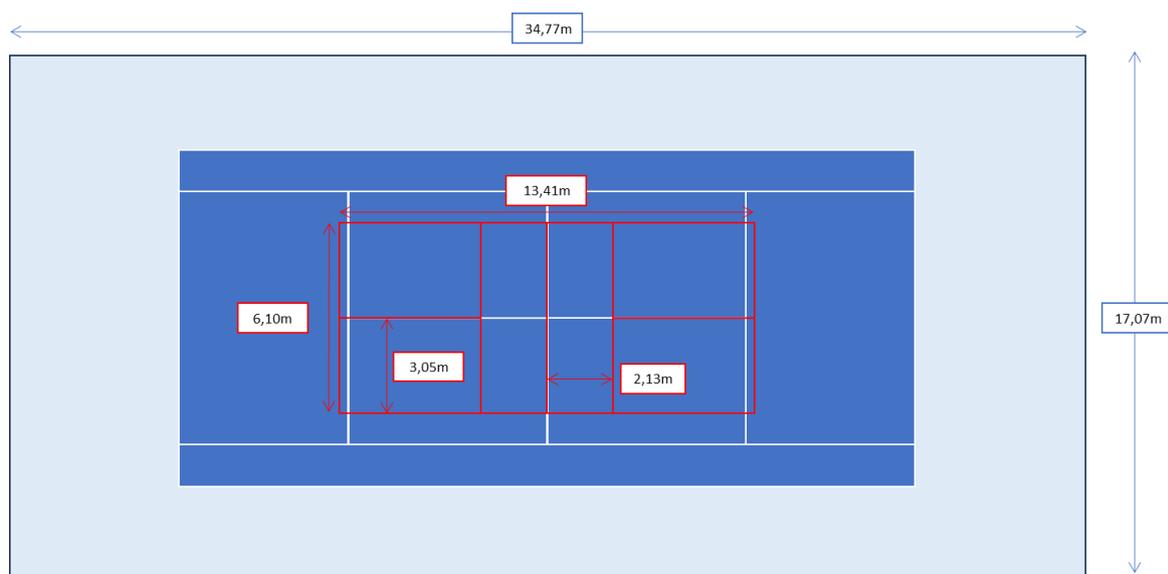
Ces terrains pourront servir uniquement pour de la découverte du pickleball ou des entrainements. Ils ne sont en revanche pas homologués pour la compétition.



3.1.2 Transformation d'un court de tennis en courts de pickleball « compétitions »

Pour un terrain de tennis 17,07m x 34,77m

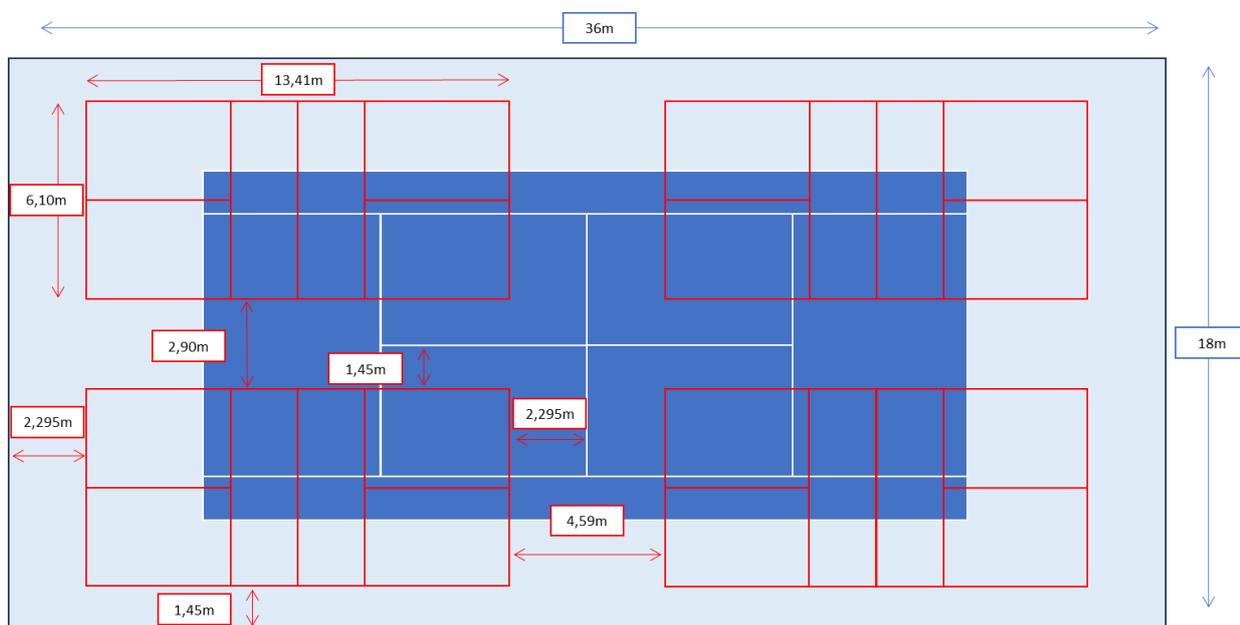
Voici la seule solution pour mettre en place un court de pickleball homologué pour la compétition sur un terrain de tennis aux dimensions minimales autorisées par la FFT.



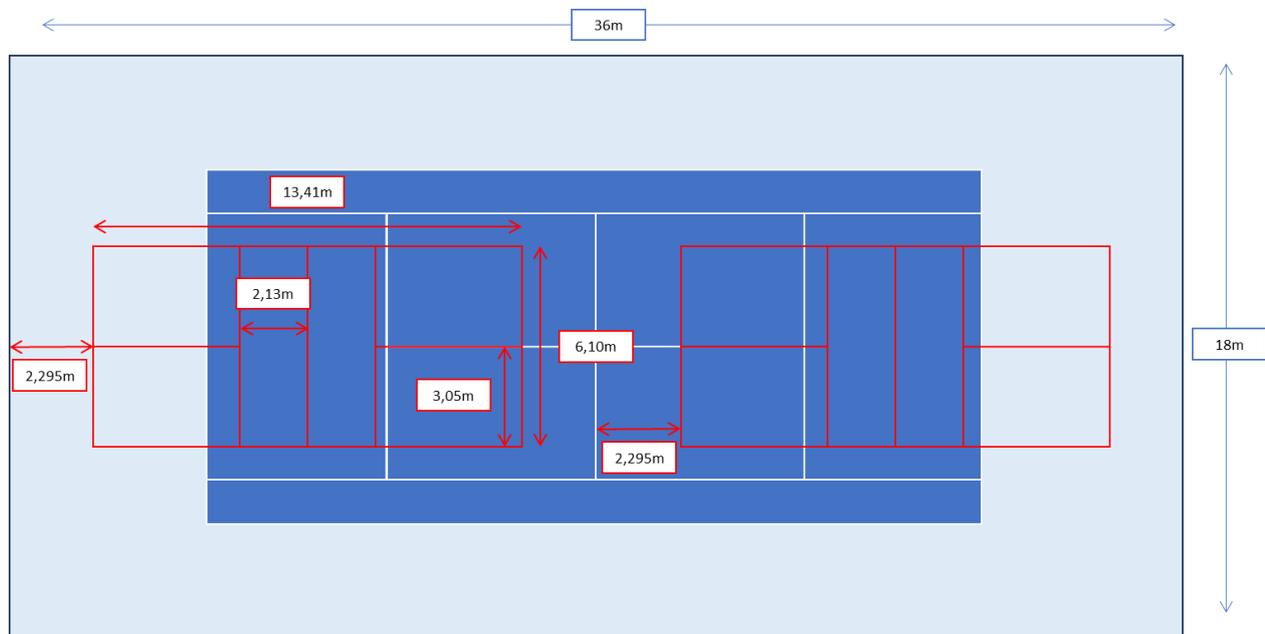
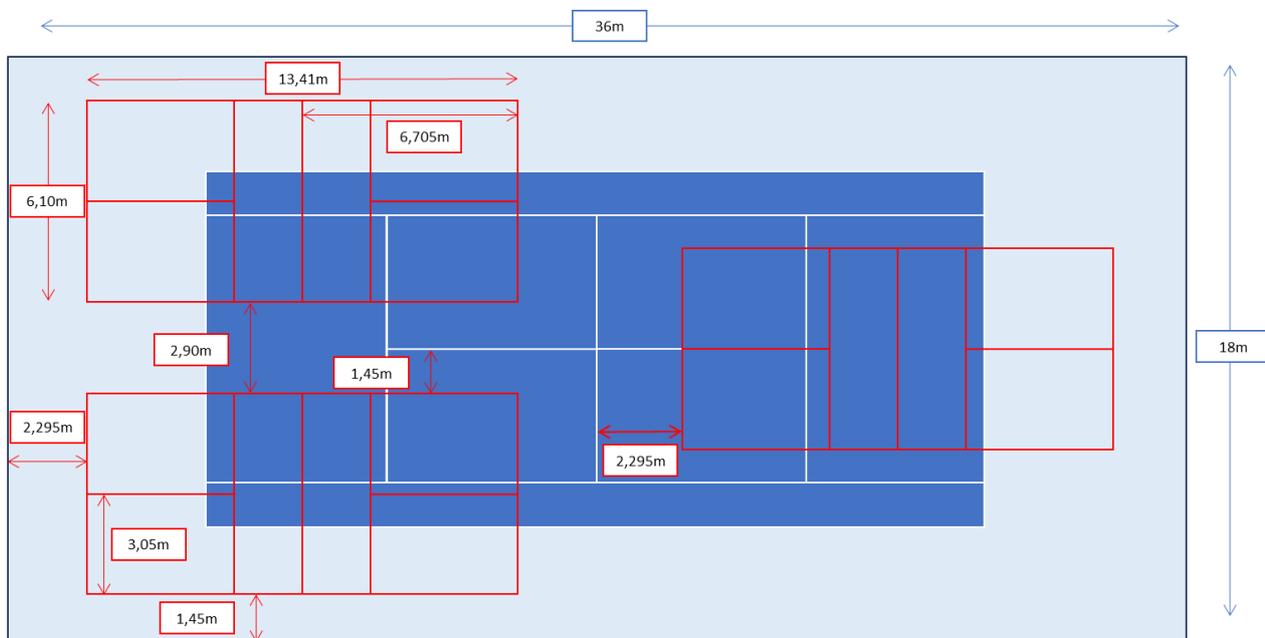
Pour un terrain de tennis 18mx36m

Les terrains présents sur les schémas ci-dessous sont homologués pour les compétitions FFT. Ce sont les dimensions minimales autorisées pour accueillir des tournois.

Ci-dessous un schéma préconisé par la FFT :



Ci-dessous, une solution d'implantation pour la mise en place d'un ou plusieurs courts centraux sur un terrain de tennis :

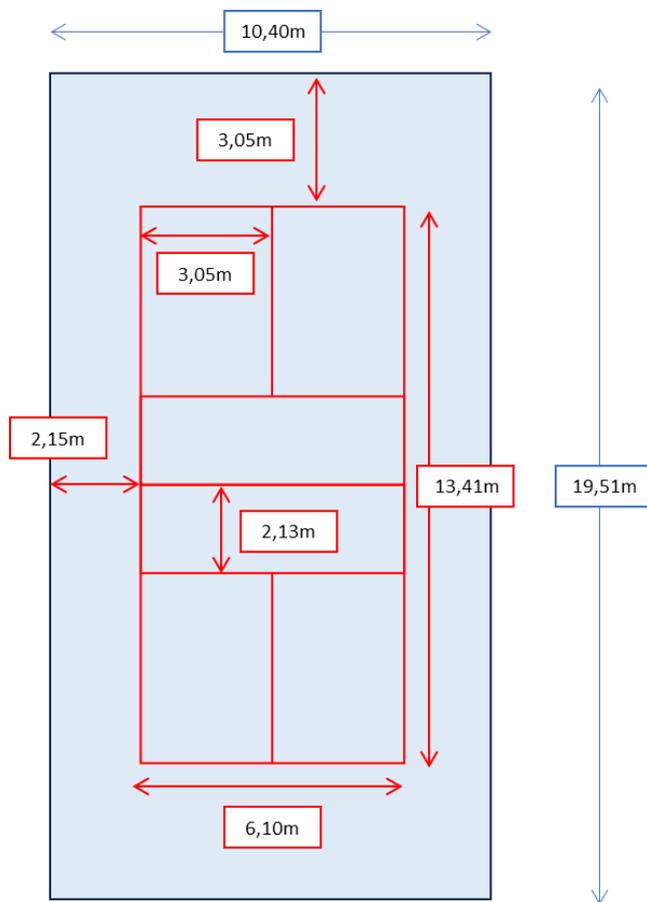


3.2 Création d'un espace de pickleball

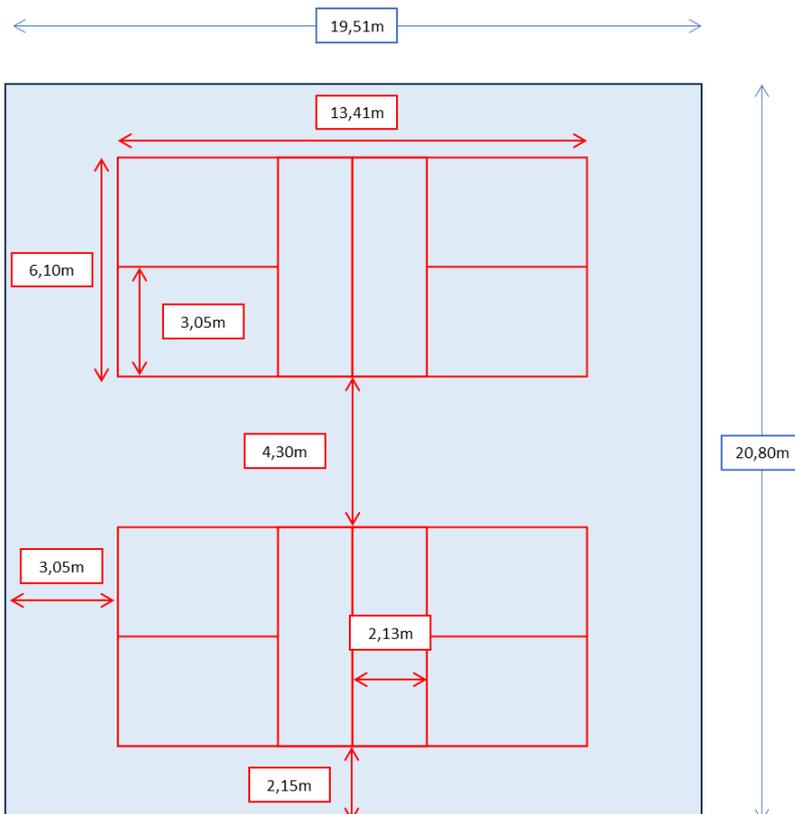
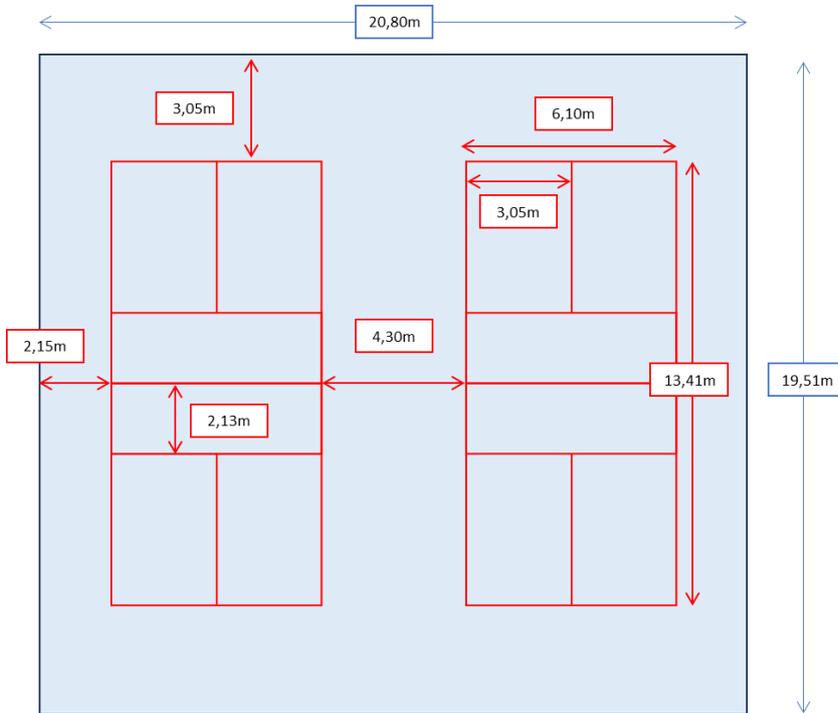
Lors de la création d'un espace dédié au Pickleball, les dimensions préconisées, recul et côtés compris, correspondent à un rectangle de 10,40m x 19,51m pour chaque terrain. Cela correspond à un espace de 203m².

Les terrains présents sur les schémas ci-dessous sont homologués pour les compétitions FFT, ainsi que pour les compétitions internationales.

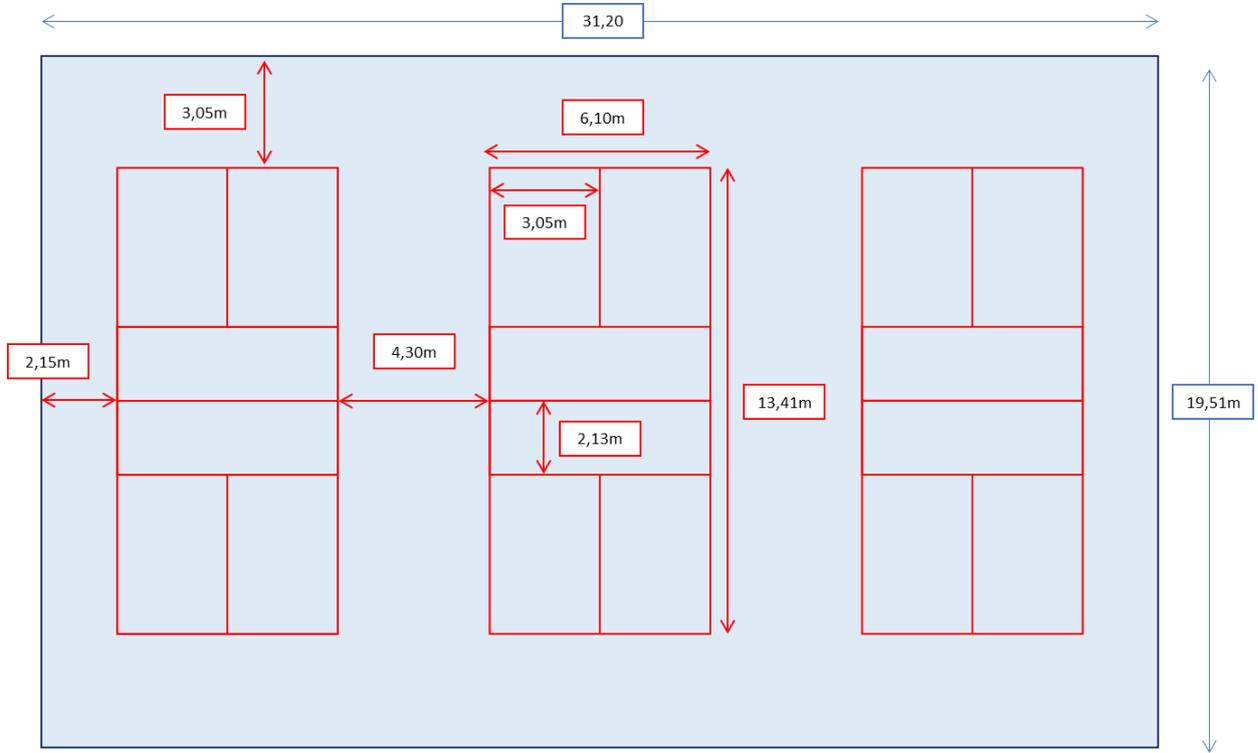
Création d'1 terrain de Pickleball :



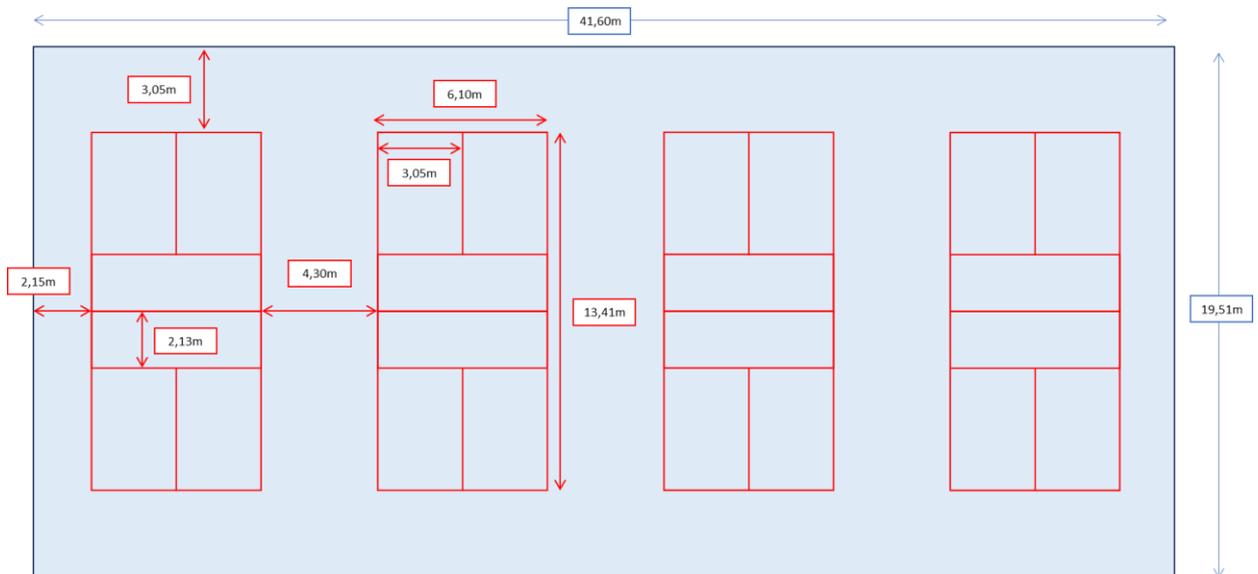
Création de 2 terrains de Pickleball :

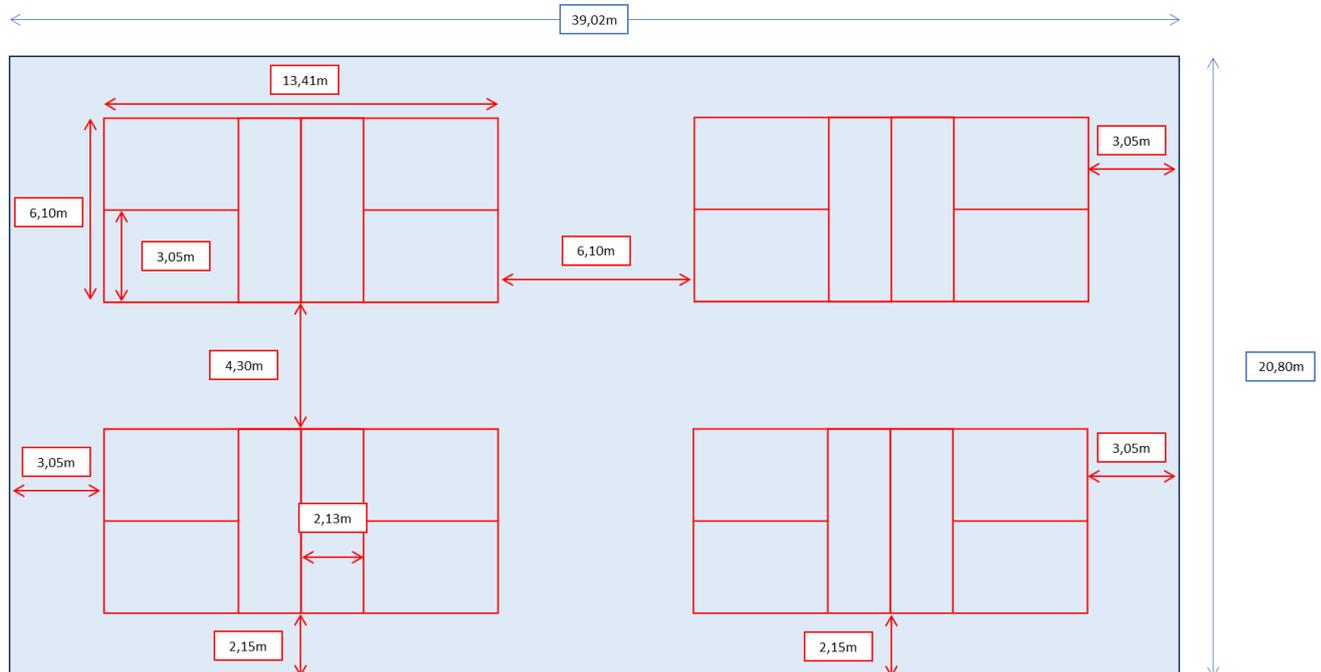


Création de 3 terrains de Pickleball :



Création de 4 terrains de Pickleball :





3.3. Infrastructure :

3.3.1. Création d'un court de pickleball extérieur :

La construction d'un court de pickleball est réglementée au même titre que la construction d'un court de tennis. Les exigences sont définies dans la norme NF P90-110 de juin 2023.

3.3.2 Précautions à prendre concernant les nuisances sonores

- Dans le cadre de la construction d'un court extérieur de pickleball il est essentiel de s'assurer d'un éloignement suffisant entre les terrains et les riverains les plus proches afin d'éviter des éventuelles nuisances sonores.
- Nous recommandons de faire appel à un acousticien afin de réaliser une étude qui permettra de valider la construction du terrain au regard des réglementations.

3.4. Transformation d'un court de tennis extérieur en pickleball :

a. Béton poreux et enrobé poreux

- Mauvais état :

Rénovation et reconstruction des 203 m² nécessaire au terrain de pickleball puis construction des courts de Pickleball (voir paragraphe 3.2.).

- Bon état :

Entretien du court (colmatage des fissures, ponçage des décalages...), remise en peinture et traçage des lignes.

b. Résine

- Mauvais état :

Rénovation et reconstruction des 203 m² nécessaire au terrain de pickleball puis construction des courts de Pickleball (voir paragraphe 3.2.).

- Bon état :

Entretien du court (colmatage des fissures, déflashages...), application d'une nouvelle résine et traçage des lignes.

Pour tout autre surface existante, se référer à la norme NF P90-110 de juin 2023

4. L'entretien et maintenance :

Au même titre qu'un court de tennis, les courts de pickleball doivent être entretenus de manière régulière. Le détail des recommandations relatives à l'entretien et la rénovation d'un terrain de pickleball sont identiques à celles des courts de tennis : Norme NF P90-110 de juin 2023 – Chapitre 9.

5. L'éclairage :

5.1. Les mâts et projecteurs d'éclairage :

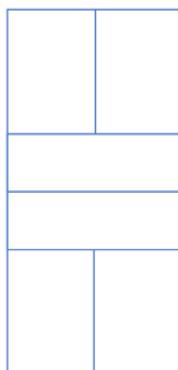
Les projecteurs et les mâts ne doivent pas être situés à l'intérieur de la zone de jeu.

5.2. Les niveaux d'éclairage :

- Eclairage intérieur :
 - 500 lux minimum à maintenir
 - Coefficient d'uniformité $\geq 0,7$
- Eclairage extérieur :
 - 300 lux minimum à maintenir
 - Coefficient d'uniformité $\geq 0,7$

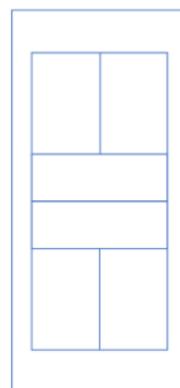
Les mesures sont réalisées sur 10 points répartis sur la surface de jeu. La fiche de Lux « Pickleball » (en annexe ci-après) désigne ces différents points de mesures.

6. Les différentes catégories de terrains de Pickleball :



Terrain de base

Dimensions : 6.10m x 13.41m



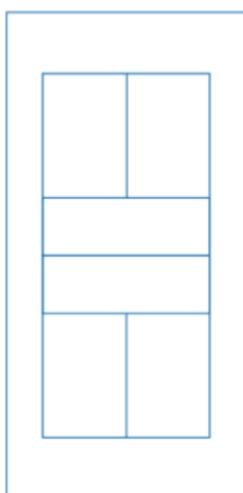
**Terrain aux dimensions minimales pour
tournois homologués**

Dimensions : 6.10m x 13.41m

Côtés : 1.45m

Recul : 2.295m

Dimensions totales : 9m x 18m



**Terrain aux dimensions préconisées pour
tournois homologués**

Dimensions : 6.10m x 13.41m

Côtés : 2.15m

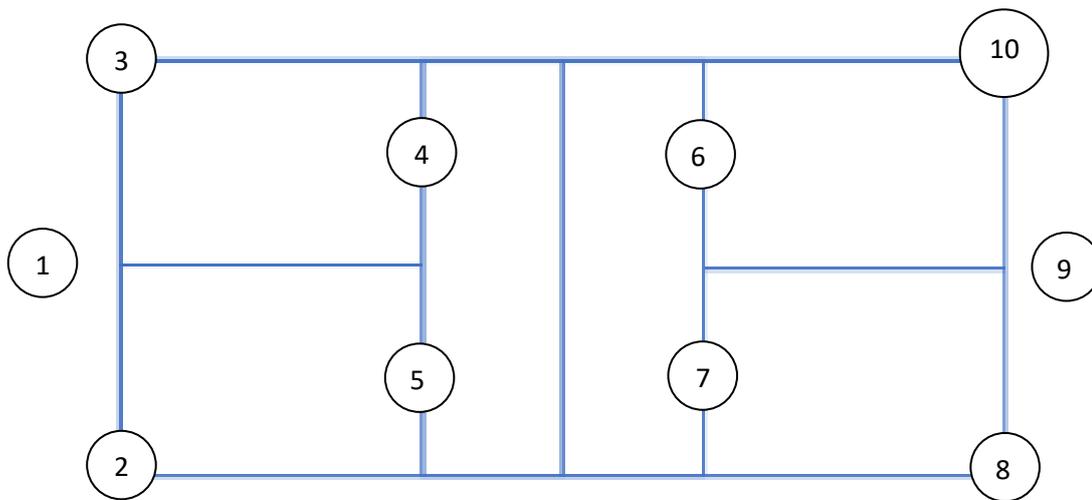
Recul : 3.05m

Dimensions totales : 10.40m x 19.51m

ECLAIRAGE D'UN COURT DE PICKLEBALL

NIVEAU D'ECLAIREMENT

Le niveau d'éclairage minimal nécessaire est de **300 lux à maintenir** (donc recommandé de 350 à 400) pour les pickleball plein-air et **500 lux à maintenir** pour les terrains couverts. Ce niveau d'éclairage est obtenu par le calcul de la moyenne arithmétique de 10 points de mesure (cf. schéma)



Mesures d'éclairage aux points :
Terrain de Pickleball n°...

Les mesures sont prises au niveau du sol

1 : lux
2 : lux
3 : lux
4 : lux
5 : lux
6 : lux
7 : lux
8 : lux
9 : lux
10 : lux

TOTAL : lux

TOTAL = lux
 10

Valeur la plus basse = **≥ 0,7**
 Valeur moyenne

Valeur moyenne = **≥ 0,7**
 Valeur la plus haute

Date d'achèvement des travaux : **Date de prise des mesures :**

Cachet et signature de la Ligue

Cachet et signature de l'installateur